

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 2 (1972)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

La médaille et son revers

La 8^e révision de l'AVS va apporter une amélioration substantielle et bienvenue aux finances des personnes âgées. Il faut s'en réjouir. Mais au fait, avez-vous pensé que, les rentes doublant, vos impôts vont **PLUS QUE DOUBLER**? En effet, par l'effet du système progressif de taxation, plus d'un retraité va être « promu dans la classe supérieure d'imposition ». Donc, on donne d'une main et on retire de l'autre. Mais comment calcule-t-on les impôts? C'est là que la petite enquête à laquelle nous nous sommes livrés devient intéressante. On remarque des inégalités frappantes entre les cantons: Argovie impose les rentes AVS à 60 %, la majorité des cantons à 80 %, le Valais à 90 %, alors que quatre autres cantons, Schaffhouse, Bâle-Campagne, Zoug et VAUD imposent à 100 %. Ainsi, Vaud est LE SEUL CANTON ROMAND à imposer les rentes à 100 %!

A notre avis, il y a là une inégalité fâcheuse, pour ne

pas dire injustice. C'est contre cette inégalité que nous voulons nous battre avec tous nos lecteurs et amis. Nous avons donc décidé de lancer une PÉTITION auprès des autorités vaudoises, afin qu'on procède rapidement à une révision de la loi fiscale qui devrait être plus accommodante à l'égard des aînés, surtout des petits retraités.

Cette pétition est très importante: si nous recueillons un grand nombre de signatures, nul doute que le gouvernement en tiendra compte et prendra conscience que les retraités sont une classe de la population vaudoise qu'il importe de prendre au sérieux. Il ne tient qu'à vous que cela marche: **SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PÉTITION**. L'union fait la force. Tout citoyen vaudois, quel que soit son âge, peut la signer. Plus nous récolterons de signatures, plus les autorités seront conscientes du sérieux et de l'importance de l'**« affaire »**.

Vous trouverez en page 13 de plus amples détails ainsi que l'avis d'un professeur de l'Université de Lausanne.

Il n'est plus temps d'être pessimiste: si vous voulez que les choses changent, il faut nous atteler tous ensemble à cet effort de transformation. « Aînés »

aînés

N° 10/72 - Deuxième année

Sommaire

Editeur : Société coopérative « Aînés » Lausanne

Administration : Yves Debraine

Administration et Rédaction :

10, passage Saint-François, 1003 Lausanne, téléphone 22 34 29

Rédaction :

Rédacteur en chef: Georges Gygax

Adjoint: Jean-Pierre Rageth

Correspondants :

Genève : Jean Grob, 20, avenue des Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy, tél. prof. 25 53 64 (heures de bureau).

Neuchâtel : Claude A. Bindith, Parcs 11, Neuchâtel, tél. 038/24.56.56. Jean-Marie Nussbaum, chef du Service d'information du Jura neuchâtelois, av. Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/22 48 22

Fribourg : Paul Morel, instituteur, rue des Augustins 2, 1700 Fribourg, tél. 037/22.66.01.

Valais : Mlle Olga Robyr, Pro Senectute, 3960 Corin/Sierre.

Jura bernois : Mme Anne-Marie Philipoff, Centre d'action sociale, case postale 209, 2800 Delémont, tél. 066/22.30.68.

Imprimeur : Presses Centrales Lausanne S.A.

 Annonces Suisse S.A. « ASSA »

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 20 29 31, 1002 Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Comité de fondation :

Dr L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard, Bernard Peitrequin.

Prix du numéro: Fr. 1.30

Abonnements: Fr. 12.— par année

Etranger: Fr. 15.—

Banque Cantonale Vaudoise

C.c.p. 10-725 (Mentionner: pour compte 360.298 « Aînés »)

Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord avec la Rédaction.

2 Editorial

3 Jane Savigny. En 1973: quarante ans de théâtre

6 On m'appelle Arthur...

7 Apprenez à photographier: noir ou couleur?

8 Pas de retraite pour l'amour

9 Votre santé par les plantes!

10 Les conseils du médecin

11 Message œcuménique

12 Chronique AVS

13 Notre pétition

15 Chroniques genevoise, vaudoise et neuchâteloise

17 Chroniques fribourgeoise et valaisanne

18 Madame Pratique a des idées

20 Aînés-loisirs

21 Courrier des lecteurs

23 Nos travaux à l'aiguille

24 Mots croisés

Couverture:

Jane Savigny, théâtre et boutique. (Photo Christine Senn.)